

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

ACQUISITION DE MATERIEL
(Tractopelle)

DATE DE CONVOCATION

~~17 octobre 1974~~

DATE D'AFFICHAGE

~~17 Octobre 1974~~

Nombre de conseillers
en exercice ~~26~~

Nombre de présents ~~20~~

Nombre de votants ~~22~~

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE, MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTRÉAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE, BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU,

M. M. MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Le programme d'équipement en matériel des Services Techniques comprend l'acquisition d'un tractopelle.

Après recherches auprès de plusieurs fournisseurs, il s'avère que la proposition des Ets J. LAMOURELLE & Fils est seule acceptable

Cette proposition concerne la fourniture d'un tractopelle FORD type 4.400 axial d'une puissance de 54 CV., monté sur pneus A.V. 750x 16 et A.R. 16.9 x 24, livré avec pale AV. et godet rétro A.R. l'ensemble d'occasion dûment révisé et garanti un an, moyennant le prix global et forfaitaire de 50.000,00 F. T.T.C.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur le principe et les conditions de cette transaction.

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur

Vu la proposition des Etablissements J. LAMOURELLE & Fils

Considérant la nécessité pour les Services Techniques de disposer d'un tel matériel,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire, ou M. le Premier Adjoint par délégation, à conclure et signer un marché de gré à gré avec les Etablissements LAMOURELLE & Fils, 37, Av. de la Gare à BORDEAUX-CAUDERAN, pour la fourniture d'un tractopelle FORD d'occasion, dûment révisé et garanti moyennant le prix global et forfaitaire de 50.000 F (cinquante mille francs) T.T.C.
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits Chapitre 901 article 2149 du Budget Supplémentaire de l'exercice 1974.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le...

Le Sous-Préfet

3^e DEC. 1974



G. TETARD.